



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

Lundi 13 novembre 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce lundi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté les dossiers suivants (lien du sommaire interactif) :

VP - Vice-présidente	2
• Modification du code de l'environnement, fixation des contributions financières devant être versées par l'utilisateur des ressources et définition des dispositions de la convention-type de partage des avantages.....	2
• 54 ^e édition du salon des Marquises.....	2
• Présentation du Festival des savoir-faire du Pacifique – <i>Firi ā Tau</i>	3
MSF - Ministre des Solidarités et du Logement	3
• Subvention complémentaire en faveur de l'association Rahu Ora – Agence immobilière sociale de Polynésie française.....	3
• Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes – Edition 2023	4
• Journée internationale des droits de l'enfant – Edition 2023.....	5
MEF - Ministre de l'Economie, du Budget et des Finances	6
• Subvention en faveur de l'association des consommateurs de Polynésie « <i>Te Tia Ara</i> ».....	6
• Indice des prix à la consommation – Octobre 2023.....	6
• Index BTP – Octobre 2023.....	7
MPR - Ministre de l'Agriculture et des Ressources marines	7
• La 32 ^e édition de la Fête de la Science met à l'honneur la pratique sportive dans le cadre des JO 2024	7



- VP -

Modification du code de l'environnement, fixation des contributions financières devant être versées par l'utilisateur des ressources et définition des dispositions de la convention-type de partage des avantages

Sur proposition de la Vice-président et ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur, de l'Environnement, du Foncier et de l'Artisanat, en charge des Relations avec les Institutions, et en application avec la loi du Pays du 23 janvier 2023 qui a modifié, dans notre code de l'environnement, le dispositif APA, qui règlemente l'accès aux ressources polynésiennes et encadre le partage des avantages issus de leur valorisation, le Conseil des ministres a validé les dispositions de la convention-type de partage des avantages et les contributions financières devant être versées par les utilisateurs des ressources.

Rendant applicable l'ensemble du dispositif APA, désormais, tous les projets polynésiens de valorisation des ressources de notre Pays disposent d'un cadre juridique moderne et efficace. À noter que les contributions financières des utilisateurs des ressources seront versées au profit du « Fonds intergénérationnel en faveur de la protection de l'environnement ».

54^e édition du salon des Marquises

La fédération « *Te Tuhuka o te Henua Enana* », présidée par Marc BARSINAS, organise la 54^e édition du Salon des Marquises, du 16 au 26 novembre 2023 au Parc des expositions de Māma'o, avec le soutien du service de l'Artisanat traditionnel – Te Pū 'ohipa rima'i.

L'événement mettra à l'honneur la créativité et l'identité des Îles Marquises grâce à 10 jours d'exposition-vente et des rendez-vous culturels divers.

Cette 54^e édition regroupe 86 artisans venus de toutes les îles de l'archipel des Marquises, et regroupés en 33 associations. En tout, 68 stands seront proposés au public pour présenter la diversité et la richesse des expressions l'artisanat marquisien.

Le public pourra ainsi découvrir les spécificités de chaque île dans le plus pur respect des traditions. Des *tiki*, *penu*, *ūmete* sculptés dans des bois nobles, de l'os, de la roche ou de la pierre fleurie, des *tapa* issus des écorces d'arbre à pain, de banian ou de mûrier, ainsi que des parures en os et en graines, démontrent toute la créativité de cette culture ancestrale.

Tout au long du salon, la fédération organise également de nombreuses animations : prestation de danse, confection de *kumu hei*, enfilage de collier de graines, peinture sur *tapa* et un concours de reproduction d'une rame oiseau sculptée dans du bois. Des rendez-vous qui invitent les visiteurs à voyager au cœur de l'identité de l'artisanat marquisien.

Les samedis 18 et 25 novembre sont à noter tout particulièrement, avec l'organisation de journées spéciales marquisiennes, sous forme de tableaux vivants. Les démonstrations sont variées et s'enchaînent tout au long de la journée, en art culinaire notamment, avec la préparation de *ka'aku* et la vente de plats typiques.



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cette 54^e édition se tiendra du 16 au 26 novembre 2023 au Parc des expositions de Māma'o, de 8 h à 18 h. L'inauguration officielle aura lieu le jeudi 16 novembre 2023 à 10h.

Le détail de l'opération sera disponible sur le site www.artisanat.pf et la page Facebook du service de l'Artisanat traditionnel

Présentation du Festival des savoir-faire du Pacifique – *Firi ā Tau*

Sous l'égide de la Vice-présidente et ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur, de l'Environnement, du Foncier et de l'Artisanat, en charge des Relations avec les Institutions, le Service de l'artisanat traditionnel – *Te pū 'ohipa rima'i* organise le Festival des savoir-faire du Pacifique – *Firi ā Tau*, du mercredi 22 au samedi 25 novembre 2023 de 9 h à 18 h avec une nocturne le vendredi 24 novembre 2023 à partir de 18 h dans les jardins du Musée de Tahiti et des Îles.

L'événement s'attachera à valoriser à la fois des pratiques ancestrales et des savoir-faire d'exception, mais aussi les évolutions récentes qui peuvent intervenir dans la création pour faire de chaque objet un produit unique, dont l'identité traditionnelle et polynésienne ainsi que sa dimension océanienne sont sublimes par les compétences et l'approche.

Par ailleurs, ce festival permettra un échange de regards, de compétences et de savoir-faire entre les spécialistes de la région. Ainsi ont été invités 11 artisans venus d'Aotearoa, Hawai'i, Rapa Nui, Fidji, Wallis-et-Futuna, ainsi que de l'ensemble des archipels de la Polynésie française. Plus d'une trentaine d'exposants ont été sélectionnés par ailleurs. Les visiteurs pourront ainsi aller à la rencontre de plus d'une cinquantaine d'artisans durant ces quatre 4 journées de festival.

- MSF -

Subvention complémentaire en faveur de l'association Rahu Ora – Agence immobilière sociale de Polynésie française

Créée en 2008 l'Agence Immobilière Sociale de Polynésie française Rahu Ora (AISPf), association reconnue d'intérêt général, est un acteur privilégié œuvrant, par le biais de l'intermédiation locative, à la construction et à la réalisation du parcours résidentiel des ménages polynésiens et plus particulièrement à celui des familles aux revenus modestes, des jeunes actifs célibataires et des étudiants.

Depuis plusieurs années, la Polynésie française apporte à l'AISPf son soutien, notamment par l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement, afin que cette dernière puisse poursuivre son activité d'intérêt général. Le cadre général du partenariat entre la Polynésie française et l'AISPf pour la période 2022-2025 est fixé dans une convention pluriannuelle qui définit notamment les volets d'actions et les modalités du programme



d'action à mettre en œuvre annuellement. Ce programme d'actions se structure autour des piliers de l'intermédiation locative (captation de logement, gestion locative adaptée et accompagnement social des ménages) complété d'un axe sur la communication à destination des propriétaires et du grand public.

Chaque année, une convention particulière, établie sur la base du programme prévisionnel d'actions, précise les objectifs et indicateurs à atteindre par l'Association ainsi que les conditions du versement de la subvention annuelle. Ainsi, cette convention signée le 12 juillet dernier a permis de fixer les objectifs à atteindre parmi lesquels sont inscrits la gestion de 225 logements à destination des familles, la gestion de 50 logements à destination des étudiants et la gestion de 25 logements à destination des jeunes actifs célibataires sans enfant. A ce titre la subvention de fonctionnement allouée s'élevait à hauteur de 300 millions F CFP pour l'exercice 2023.

Toutefois, les objectifs ont dû être revus à la hausse pour 50 logements supplémentaires à destination des étudiants impactés par les travaux de réhabilitation du centre d'hébergement de Outumaoro.

Ainsi, une subvention complémentaire de **35 millions F CFP** sera versée à l'AISPF afin de permettre la prise en charge des frais induits par cette demande supplémentaire.

Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes – Edition 2023

En 1999, l'Organisation des Nations Unies (ONU) reconnaissait le 25 novembre comme journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Chaque année, cette journée est marquée par un grand nombre de manifestations qui ont pour objectif principal de sensibiliser le grand public à la nécessité d'éradiquer toutes les formes de violence dirigées contre les femmes.

Cette année, sous l'égide du ministère des Solidarités et du Logement, en charge de l'Aménagement, de la Famille, de la Condition féminine et des personnes non autonomes, la Direction des Solidarités, de la Famille et de l'Egalité (DSFE), organise du 21 au 23 novembre prochain, une marche relais intercommunale tout autour de l'île de Tahiti, symbolisant un front uni contre ce fléau :

- Le mardi 21 novembre 2023, deux départs simultanés sont programmés : l'un de Tairapu Est en direction de Faaone, et l'autre de Tairapu Ouest vers Teva i Uta ;
- Le mercredi 22 novembre 2023, deux départs simultanés sont également prévus : un départ de Hitia'a o te ra en direction d'Arue, et un autre de Teva i Uta vers Punaauia ;
- Le jeudi 23 novembre 2023, deux départs simultanés se tiendront : l'un depuis Arue et l'autre depuis Punaauia en direction de l'Assemblée de la Polynésie française.

A l'issue de chaque journée de marche, des mini-colloques organisés par les communes d'accueil se tiendront à partir de 18 h. Au cours de ces soirées, les participants pourront exprimer leurs préoccupations et leurs doléances qui seront recueillies puis



symboliquement placées dans un bambou, représentant ainsi la passation entre les différentes communes.

Cette mobilisation sera clôturée par un rassemblement à l'Assemblée de la Polynésie française le jeudi 23 novembre, de 8 h à 15 h, où se tiendront des conférences, des stands d'information, un atelier bien-être, et où sera procédée la lecture des doléances recueillies.

Dans la continuité de ces événements, l'inauguration du Foyer *Pu o te Hine Here* se tiendra le samedi 25 novembre au matin. Lancé en juillet 2021, le chantier d'extension du foyer est implanté sur un terrain de 2000 m² jouxtant le centre *Pu o te Hau* et permettra d'offrir une vingtaine de places supplémentaires. Pour l'exercice 2023, une subvention d'investissement à hauteur de 90 millions a été octroyée en faveur du Conseil des femmes de Polynésie française pour financer en partie l'aménagement de ce foyer.

Journée internationale des droits de l'enfant - Edition 2023

Le 20 novembre 1989, l'Organisation des nations unies (ONU) adoptait à l'unanimité la Convention internationale des droits de l'enfant, consacrant ainsi les droits de chaque enfant du monde par le biais d'un traité international ratifié par 195 états.

À cette occasion, la Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE), placée sous l'égide du ministère des Solidarités et du Logement, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, le ministère des Sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance, le ministère de la Santé, ainsi que la Déléguée interministérielle au handicap, organise une action de sensibilisation intitulée "*Te Tama o te Tura*", au complexe sportif de Taravao le lundi 20 novembre 2023, de 8 h 30 à 15 h 30.

Cette initiative prévoit la mise en place de stands qui permettront aux enfants d'interroger les différents partenaires associatifs et institutionnels sur leurs droits et devoirs fondamentaux, favorisant ainsi le développement de leur esprit de citoyenneté. Un stand de *photobooth* sera également disponible tout au long de la journée, offrant aux enfants l'opportunité de repartir avec un souvenir significatif.

Le public cible de cette action concerne les élèves des établissements scolaires de Tahiti, avec la matinée réservée aux élèves du premier degré et l'après-midi à ceux du second degré. Cependant, l'événement reste ouvert au grand public, soulignant ainsi l'importance de la sensibilisation collective.

Cette année, une attention particulière est accordée à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap, avec la participation de l'Institut d'insertion médico-éducatif (IIME) de Taravao.

En parallèle, le Régiment du service militaire adapté de Polynésie française (RSMA-Pf) organise une journée récréative le samedi 18 novembre 2023, de 8 h à 14 h, en faveur des enfants issus des foyers et des centres, tels que le Village d'enfants SOS de Papara. Un stand de sensibilisation aux droits et aux devoirs des enfants sera tenu par le bureau de prévention de la DSFE.



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

- MEF -

Subvention en faveur de l'association des consommateurs de Polynésie « *Te Tia Ara* »

Afin de permettre à l'association des consommateurs de Polynésie « *Te Tia Ara* » de poursuivre ses actions de protection en faveur des consommateurs de la Polynésie française, le Conseil des ministres a décidé de lui attribuer une subvention d'un montant de **2 288 178 F CFP** pour financer son activité générale au titre de l'année 2023.

Pour rappel, l'association *Te Tia Ara* gère une antenne du surendettement à Uturoa destinée à accueillir et assister les familles des Iles Sous-le-Vent en difficultés financières afin qu'elles puissent bénéficier du dispositif de traitement du surendettement des particuliers institué par la Polynésie française.

L'association *Te Tia Ara* poursuit également l'objectif de rendre le droit accessible pour le consommateur polynésien, en assurant l'information de ces derniers au travers de sa page Facebook et de son blog. A ce titre, l'association alimente quotidiennement son blog et sa page Facebook de sujets de réflexion, de thèmes d'actualité en matière de consommation, et met en lumière ses actions en justice.

Indice des prix à la consommation – Octobre 2023

En octobre 2023, l'indice des prix à la consommation baisse de 0,2 % et s'établit à 109,53. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des prix des produits alimentaires de 0,9 %, de l'hôtellerie, café, restauration de 0,1 % et des boissons alcoolisées de 0,8 %.

L'indice général hors transport aérien international baisse de 0,1 % en octobre 2023, il progresse en glissement sur douze mois de 1,4 %.

L'indice ouvrier est également en diminution de 0,2 % sur le mois et progresse de 1 % en glissement annuel.

Sur un an, en glissement entre octobre 2022 et octobre 2023, l'indice général des prix à la consommation augmente de 1,4 %. En moyenne sur les douze derniers mois, cette variation est de 4,6 %. Ainsi, mesurée sur un an, la hausse des prix continue de ralentir.

L'évolution de l'indice des prix à la consommation au cours du mois d'octobre s'explique d'abord par la baisse des prix des produits alimentaires (- 0,9 %), principalement tirés vers le bas par les prix des produits de la mer (- 3,2 %) et des viandes (- 1,3 %), ensuite par l'hôtellerie, café, restauration (- 0,1 %) à travers la baisse des prix des services de restauration (- 0,2 %) et enfin par la baisse des prix des boissons alcoolisées (- 0,8 %).

D'autres prix de produits et services baissent également : ceux de la communication (- 0,1 %), avec la diminution des prix des équipements de téléphonie (- 1,7 %), ceux de l'ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (- 0,1 %) et ceux des loisirs et culture (- 0,1 %).



À l'inverse, des hausses de prix sont constatées sur les articles d'habillement et articles chaussants (+ 1,7 %), sur les transports (+ 0,2 %) et sur les autres biens et services (+ 0,1 %).

L'inflation mesurée en Polynésie française au cours des douze derniers mois ralentit :

Variation de l'indice des prix à la consommation	Août 2023		Septembre 2023		Octobre 2023	
	France	Polynésie française	France	Polynésie française	France	Polynésie française
Variation mensuelle	1,0	- 0,3	- 0,5	0,2	0,1	- 0,2
Glissement sur 12 mois	4,8	2,2	4,9	1,7	4,0	1,4
Moyenne annuelle des glissements sur 12 mois	5,7	5,6	5,7	5,1	4,5	4,6

Index BTP - Octobre 2023

En octobre 2023, l'index du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) baisse de 0,5 % et s'établit à 132,60. Cette évolution s'explique principalement par la diminution des prix des matériaux de construction (- 1,1 %) dont les matériaux métalliques (- 1,6 %), les matériaux électriques (- 2,4 %) et les matériaux minéraux (- 2,6 %). Sur douze mois, l'index général du Bâtiment et Travaux publics augmente de 0,5 %.

Dans le Bâtiment, l'index du Gros Œuvre baisse de 0,7 % et celui du Second Œuvre de 0,8 %. Sur douze mois, l'index général du Bâtiment est en hausse de 1,9 %.

Dans les Travaux Publics, l'index du Génie Civil baisse de 0,4 % et celui des Travaux spécialisés de 0,2 %. Sur douze mois, l'index général des Travaux Publics est en baisse de 1,2 %.

- MPR -

La 32^e édition de la Fête de la Science met à l'honneur la pratique sportive dans le cadre des JO 2024

Initiée par le ministre en charge de la Recherche, Hubert Curien, en 1991, la Fête de la Science est devenue au fil du temps LE rendez-vous annuel des citoyens et acteurs de la vie locale avec les chercheurs, enseignants et scientifiques.

Les valeurs véhiculées par la Fête de la Science s'articule ainsi autour du partage, de la créativité, de la convivialité et de la responsabilité. La devise de l'évènement traduit cette aspiration puisqu'il s'agit de « Célébrer la Science en la présentant au grand public de façon ludique, pédagogique et interactive ».



Pour sa 32^e édition et dans la perspective des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la Fête de la Science met à l'honneur la pratique sportive. En effet, qu'on le pratique ou non, comme un loisir ou dans un cadre éducatif, en amateur ou en professionnel, le sport occupe une place centrale dans notre quotidien et notre société. Il brille par son omniprésence sociale, économique, médiatique, mais aussi scientifique.

Par essence pluridisciplinaire, le sport fait l'objet d'un grand nombre de travaux en lien avec la santé, la technologie, l'écologie, l'économie, la sociologie. La Fête de la Science invite chercheurs et citoyens à se retrouver autour du plaisir du sport afin de nourrir le dialogue entre sciences et société, entre chercheurs et citoyens, de mettre en lumière la contribution des chercheurs dans l'amélioration des performances des sportifs et des amateurs, et de favoriser la pratique d'une activité physique régulière.

Aussi, l'ambassadrice de la Fête de la Science 2023 est une figure emblématique du Pays puisqu'il s'agit d'Onyx Le Bihan, double championne d'Océanie de pêche sous-marine et classée 3^e en individuel ainsi que 2nde par équipe au championnat du monde de chasse sous-marine, en septembre dernier.

Plusieurs activités seront proposées au public :

- **L'action « Faites de la Science (du Sport) »** qui a consisté à accompagner 6 classes afin que les élèves comprennent les enjeux et méthodes de la démarche scientifique en menant leurs propres expériences sous la supervision de leurs professeurs, de scientifiques et de vulgarisateurs. Cette action qui a démarré le 16 août dernier fera l'objet d'une présentation- restitution par les élèves, le mardi 21 novembre à partir de 9h, dans les jardins de l'Assemblée de la Polynésie française. Des ateliers et des animations scientifiques sur le thème « Sport et Science » se dérouleront en parallèle sur le site ;
- **Un cycle de conférences** avec deux dates et sites de rendez-vous :
 - le mardi 21 novembre sur Tahiti, dans l'amphithéâtre de la CCISM de 17h à 18h30 ;
 - et le samedi 25 novembre, sur Moorea, dans l'auditorium du CRIOBE de 17h à 18h30 ;
- **Un village associatif** proposant des ateliers et des animations scientifiques sur la thématique des sports traditionnels, à titre récréatif et/ou dans le cadre professionnel, dans quatre grands lieux de recherche et de culture scientifique : CRIOBE, Fare Natura, Station Gump de l'Université de Californie Berkeley et le Domaine KELLUM le samedi 25 novembre de 8h30 à 16h sur Moorea ;
- Pour le public scolaire, **des interventions pédagogiques** seront réalisées dans les établissements scolaires permettant à des scientifiques de rencontrer et d'échanger avec des élèves du 1^{er} degré au lycée. Cette année encore, un effort est réalisé à l'attention des îles. Ainsi en plus des interventions programmées sur Tahiti et Moorea, des activités sont prévus à Ua Huka ; Rikitea ; Tubuai ; Rangiroa et Bora Bora.



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Rendez-vous pour l'inauguration officielle de l'édition 2023 de la Fête de la Science en Polynésie française : le mardi 21 novembre, à 9 h, dans les Jardins de l'Assemblée de la Polynésie française.

SERVICE DE LA COMMUNICATION
